Hon. Sir George-É. Cartier-Hear, hear.

Hon. Mr. Howe-Now, sir, I was bound to be back here by the 1st November, but let me say that as I was driving about, I found that there were sources of uneasiness in the population, and there was a good deal of fear and alarm about the result of what was to occur. Well, sir, to every leading man who called upon me, and to every leading man I called upon, I frankly and openly avowed what the policy of Canada was and would be. I frankly declared that although the measure passed last session was to some extent a preliminary measure, they might be assured that the Government meant fairly by them-that the intention was to draw in the talent and information of the country round Mr. McDougall, and that as soon as the population were ready, we were prepared and intended to give them the same institutions as existed in the other Provinces, (hear). Now, sir, with regard to the hon, member for Lanark himself, I anticipated no personal objections. I knew nothing to his prejudice, but I found many rumours afloat, and much suspicion. First, there was the Manitoulin case. I never heard of it till I got to Winnipeg. I could not explain it, for it was beyond the reach of my comprehension, (hear). But I found that there was a great deal of objection in certain quarters, arising out of this Manitoulin difficulty, (hear). Whatever that was, sir, I accept the explanation made by the hon. Minister of Justice, when he said, being cognizant of the facts, that he acquitted the hon. member for North Lanark of any blame. But, I say, perhaps the people of that country had not all the facts, for if they had a strong prejudice existed against the hon, member for North Lanark, arising out of that transaction. What more? Why, sir, there were scattered personal objections to the hon. gentleman. And when I found that this sort of prejudice was afloat in the minds of the people. I declare in the presence of the hon. gentleman, as I do in the presence of this House, that one-third of every sentence I uttered on the borders of the Red River and Assiniboine, was a personal defence of William McDougall, (hear, hear). After defending him from all comers, I often used a phrase to which exception was formerly taken, that if "he was a sensible man" he would do just as I am doingmuniquer et il ne m'en a communiqué aucun. M. Snow était là, mais jamais il n'a fait un pas pour me rencontrer, pour des raisons qui lui semblaient suffisamment claires. Il est demeuré à Winnipeg quinze mois; s'il avait une raison quelconque de croire qu'une insurrection était imminente, pourquoi n'est-il pas venu m'en parler?

L'honorable sir George-É. Cartier—Bravo!

L'honorable M. Howe-Or, messieurs, je devais être de retour, ici, le 1er novembre, mais il me faut préciser qu'en me promenant, j'ai découvert que la population montrait des signes d'inquiétude, et qu'elle appréhendait et redoutait ce qui se préparait. Eh bien, messieurs, j'ai déclaré franchement et ouvertement, à tous les notables qui m'ont rendu visite ou à qui j'ai rendu visite, quelle était et quelle serait la politique du Canada. J'ai déclaré franchement que, bien que le projet de loi, qui avait été adopté à la dernière session, était, jusqu'à un certain point, un projet de loi préliminaire, ils pouvaient être assurés des bonnes intentions du Gouvernement, intentions qui étaient d'entourer M. McDougall de personnes capables, de lui fournir tous les renseignements concernant la région, et ainsi, d'assurer la population qu'aussitôt qu'elle serait prête, le Gouvernement serait disposé à lui offrir les mêmes institutions dont jouissent les autres provinces. (Bravo!) Quant au député de Lanark lui-même, je ne prévoyais aucune objection personnelle. Je ne connaissais aucun fait pouvant jeter du discrédit sur lui, mais j'ai découvert que de nombreuses rumeurs couraient et qu'il y avait beaucoup de soupçons dans l'air. D'abord, il y a eu l'affaire Manitoulin; je n'en avais pas entendu parler avant mon arrivée à Winnipeg. Je ne pouvais l'expliquer, car ce cas dépassait mon entendement. (Bravo!) Toutefois, j'ai découvert que, dans certains quartiers, les troubles de Manitoulin soulevaient de nombreuses objections. Quels qu'aient été les faits, j'accepte l'explication donnée par l'honorable ministre de la Justice lorsqu'il me dit, étant instruit de la situation, qu'il déchargeait le député de Lanark-Nord de toute responsabilité. Cependant, la population de cette région n'était sans doute pas au courant de tous les faits, car elle avait un préjugé contre le député de Lanark-Nord résultant de ce fait. Quoi de plus? Eh bien, messieurs, quelques objections s'élevaient contre le député. Quand j'ai découvert la chose, je déclare, en présence du député, ainsi que devant la Chambre, que le tiers de mes propos sur les frontières de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine était une défense personnelle de William McDougall. (Bravo!) Après l'avoir défendu contre tous les arrivants,